PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
12	2

Date de convocation
24/04/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 15/05/2025

Acte affiché le : 15/05/2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 07 mai, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Renée Courtel, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan Rémy Le Vot, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

Titulaire présent non votant : Jean-Charles Lohé,

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Rolande Le Borgne, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Guillaume Robic

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic, Eléonore Kogler

Suppléant.e.s excusé.e.s :

Approbation rectificative du compte de gestion et du compte administratif 2024

L'ordonnateur ne pouvant prendre part au vote du compte administratif ni être présent, il convient de nommer un.e président.e de séance, qui sera signataire de la délibération.
Monsieur Bernard Saliou, vice-président du Pays COB, est nommée président de séance.
Monsieur Jean-Charles Lohé, Président, après avoir présenté le compte administratif, quitte la salle avant le vote.

Le quorum de 12 élu.e.s minimum présent.e.s en séance étant atteint,

Monsieur Bernard Saliou met aux voix le compte administratif 2024 tel que ci-dessous présenté :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement 2024	1 237 048.99 €	1 249 124.88 €	12 075.89€
Investissement 2024	34 720.99 €	50 520.51 €	15 799.52€
Total exercice 2024	**1 271 769.98 €**	**1 299 645.39 €**	**27 875.41 €**
Report recettes fonctionnement 002		125 715.86 €	137 791.75 €
Report recettes investissement 001		57 330.06 €	73 129.58 €
Résultat de clôture	**1 271 769.98 €**	1 482 691.31€	210 921.33 €

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2024.

Le Vice-Président,
Bernard Saliou